VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61.259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encancanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI 16 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt connu comme la Cour de Coton Indépendante faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville, occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds, 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assument le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI 16 mai 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
MOCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS.

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 avril 1900 de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, en la succession de Mme Mary Francis Gray, veuve d'un premier mariage de Louis Dunn et par un second mariage, femme de Frank Williams, No 61,169, du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois 116 rue Trémé (maintenant Liberté), dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Franklin et Liberté, contenant corridor, galerie de côté, 6 chambres, hangar derrière, cuve, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Une résidence agréable, ou placement de valeur près du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de procès ou pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

12 av—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double.

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Drifoos No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bergerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième.

Terrain 27' 3" 2''' x 100'.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 avril 1900, docket No 58,440 pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme aux enchères publiques il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 307, borné par les rues Septième, Franklin, Harmony et Saratoga, et mesurant 27' 3" et 2''' de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 entre lignes parallèles, connu comme lot No 16.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois connue par le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes due pour 1900 et devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

12 avril—12 21 28—mai 5 12 13 16

Succession de Mme Theodore Owen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,826 — Division C—Attendu que Théodore Owen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Théodore Owen, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 avril—6 10 14

VENTE A L'ENCAN

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Eugène M. Fox et Frank W. Kinberger, tous deux exécuteurs testamentaires, et als., vs Mary Alice Kinberger et als.

No 61,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Propriétés de choix des Premier et Quatrième Districts.

Excellente occasion pour affaires et placements—L'ancien établissement d'épicerie bien connu de Kinberger, établi depuis cinquante-quatre ans, connu comme le No 1403 rue Constance, coin de Terpsichore où des fortunes ont été faites—Les splendides propriétés résidences, Nos 1010 et 1012 rue Terpsichore, entre les rues Constance et Magasine—Un cottage double. Nos 1409 et 1411 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin, et le désirable cottage double, centralement situé, Nos 1017 et 1021 rue Deuxième, entre les rues Constance et Magasine.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1900, et signé le 16 mars 1900, de l'Hon Juge John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulé et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1403 RUE CONTANCE, COIN TERPSICHORE,

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143 borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Bassin), Robin, et Magasin, désigné par le No Quatre sur un plan fait par D. M. Brosman, Député voyer de ville, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire, en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre forme le coin des rues Constance et Terpsichore et mesure en mesure américaine, soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de face sur la rue Constance, la même largeur dans le fond sur soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Terpsichore, ladite portion de terre est composée de la majeure portion des lots précédents numéros quatre et cinq sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850 et déposé comme plan No 12 dans le livre des plans No 3 en l'étude d'Octave De Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin d'épicerie et résidence à deux étages en bois, couverte en ardoises. Le rez-de-chaussée contenant épicerie et bar, corridor de derrière, grande galerie de derrière fermée, deux chambres et grand entrepôt contigu, cour, hangar, cuve, etc. Le deuxième étage contient six chambres bien finies, corridor, grandes vérandahs sur la façade et le côté et galerie couverte dans le fond. Gaz partout et fils électriques au premier étage. La maison est en bon état et est occupée par une épicerie, buvette et résidence. Louée à $37.50 par mois jusqu'au 30 septembre avec privilège de deux ans de plus $10 00.

NOS 1010 ET 1012 RUE TERPSICHORE

Deuxièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 143, borné par les rues Constance, Terpsichore (anciennement Bassin), Robin et Magasins, désignés par le numéro cinq sur un plan fait par ledit D. M. Brosman député voyer de ville, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire, en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre commence à une distance de soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes du coin des rues Terpsichore et Constance et mesure en mesure américaine, cinquante deux pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Terpsichore, la même largeur dans le fond sur soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. ladite portion est composée de la moindre portion des lots précédents désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté le 10 avril 1850, et déposé comme plan No 12 dans le livre de Plans No 5, en l'étude d'Octave de Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en deux résidences. No 1010 consiste en une résidence simple à un étage contenant deux chambres, hangar, et une bâtisse à deux étages dans le fond contenant une chambre sur chaque étage. La cour contient un hangar, cuve, etc. La maison est occupée par une buanderie chinoise. Rapportant $12 par mois. No 1012 consistant en une résidence double à un étage en bois couverte en ardoises, ayant une allée au centre pour les deux cotés. La maison contenant de chaque coté deux chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant une chambre à chaque étage. La cour a une citerne. Banquette en briques. Rapportant $14 par mois.

No 1017 ET 1021 RUE DEUXIEME.

Troisièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans cette paroisse dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Magasins, Première et Deuxième, et désigné comme lot No neuf sur un plan dessiné par H. Moelhausen, voyer, daté le 12me jour de janvier 1846, et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Stringer, alors un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente deux pieds un pouce de face à la rue Deuxième sur cent vingt six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, retiré de la banquette, avec jolie barrière en fer sur la façade, contenant quatre grandes chambres tapissées, cuisine, office et vestibule pour l'escalier en bas, et deux grandes chambres et chambre à bain en haut de chaque côté, galerie sur le devant, deux grandes citernes, hangar, etc., dans la cour, banquette en briques, cour de façade pavée en ciment. Maison en bon état, près d'écoles, marché et lignes de char, et louée avec bail jusqu'au 1er octobre pour $20 chaque côté.

NOS 1409 ET 1411 RUE CONSTANCE.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges, servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Terpsichore (autrefois Bassin), Robin et Magasine, désigné sur un plan particulier, paraphé par et déposé en l'étude de James Graham autrefois un notaire en cette ville, pour identification avec un acte passé pardevant lui le 30ème jour de mars 1854, d'après lequel dit plan ledit lot de terre mesurant trente pieds neuf pouces et une et quatre cinquième de ligne de face sur la dite rue Constance, sur cent seize pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade, cinq chambres, chambre de dépôt, citerne et hangar dans le fond, cour et banquette pavées en briques. La maison est en bon état et a le gaz. La maison se loue à raison de $13,00 par mois chaque côté.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du montant de leurs enchères.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James Simeon, notaire, aussi un dépôt de 10 0/0 comptant requis au moment de l'adjudication.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback &Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I. C. R. R.,
No 841 rue Baronne entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Baronne Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, le vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierres plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques,—réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non alienando, le transfert de l'assurance, etc, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats-Unis nécessaire pour la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 15 22 29—mai 3

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2123 et 2125 rue Laurel,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Caroline Winstel veuve de Leonhard Faecher. No 57,243 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans et jugement dans l'affaire de l'interdiction de Anthony Faecher, No 19 376 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 2 1 rue Baronne près Commune, (Graham Building) dans le Premier District en cette ville le MARDI 8 mai 1900, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 94 du plan de la ville de Lafayette, borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Laurel, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No vingt trois sur un plan dressé par J. Schreiber, daté le trois de février 1836, déposé en l'étude de B. B. Cenas, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et deux lignes et demie de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit et contigu à cela sur le côté vers la rue Jackson; lequel dit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine quatre pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent seize pieds, et est la partie demeurant non vendue la plus près de la rue Joséphine du lot de terre désigné par le No vingt deux sur le plan en ceci ci-dessus auquel il est référé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance (s'il y en a). en un, ou un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et de payer pour les timbres du Revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur, Bureau, 806 rue Perdido.

5 avril—5 12 19 26—mai 3 5 8

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Moneyweight Scale Co. vs S. Marchand.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 33,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt, No 409 Passage de la Bourse entre les rues Conti et St. Louis dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour d'avril 1900 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Un Moneyweight Scale, un lot de vins, liqueurs et groceries, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

LEON MARTINY, Constable.

7 av—7 14 16

Mme Mary Siler, femme de Samuel Siler, vs John Hoffman.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 21,606—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Berlin, entre Magasine et Constance, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 14 avril 1900, à 11 heures A. M. précises de la propriété ci-après décrite, à savoir: Piano et tabouret, meubles de salon, effets mobiliers, rideaux, miroirs, armoires tables, chaises, gardemanger, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité, 320 rue Carondelet.

Root J. Maloney, Esq. avocat pour le plaignant.

4 avril—4 9 14

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12,810 Cour de Circuit des E.-U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900, commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-221 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association, No 12,810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon a cela appartenant (aussi la moitié du mur en briques) de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la marge d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée ou passage de cinq pieds de largeur, courant du fond desdits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J Puig notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 15?, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour le Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des achats de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12,810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO, Master Commissioner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO. 827 rue Gravier.

8 avril—8 11 18 25—mai 2 9 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

RENVOYÉE PAR ORDRE DE COUR AU MARDI, 24 AVRIL 1900.

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,491—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans. Je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal quarante-deux, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut), Wall, Walnut et Esther. Sur un plan dudit ilet lesdits lots sont désignés par les numéros sept et huit, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois à deux étages, contenant vestibule de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambre à bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur, un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant H. Generes Dufour, Esq., N. P.

Plan à la bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur.
827 rue Gravier.

14 mars—14 15 18 19 25 26—avril 1 2 8 9 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Dans le Troisième District

No 1611 Champs Elysées,

entre les rues Claiborne et Derbigny,

A L'ENCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 21 mars 1900. et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par C. De Armas, daté 23 mai 1873. Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert de polices d'assurances, etc., l'acquéreur devant assumer le paiement des tax

J. L. Onorato.

—:o:—

de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. en vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R Legier, Esq., notaire public.

Plan à la Bourse.

J. L ONORATO.
Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

28mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carrère et als versus Paul A. Toussaint et als (Docket No 60,047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtisse de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement situés, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français,

Occupé et connu comme le "Café des Artistes" Succession de Pierre Navailles.

No 52 892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoires à cela, située dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désignée par le numéro "un" sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moelhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845 pardevant Lucien Herman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprenant la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une toiture en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignée par les numéros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français; occupé comme une buvette connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Houlue. Le succès artistique et financier (des dernières deux ou trois saisons) de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes Propriétés Payantes.

Cottage double 3212-14 Sud Remparts.

Cottage double 1820-22 rue Toledano.

SUCCESSION DE LOUIS BABST.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, 18 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1900, pour le compte de la succession de Louis Babst, (dossier No 61,875), il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, droits, voies etc., à cela appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Dryades, et Harmony et la ligne de division du faubourg de Plaisance, (maintenant rue Tolédano) d'après le plan par H Moelhausen, daté le 1? février 1847, et le dit et mesurant 30 pieds de face à la rue St Denis maintenant S. Remparts, sur 129 pieds de profondeur entre ligne parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un bon et payable cottage double connu comme les Nos 3212 et 3214 rue Sud Remparts et contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne etc; bonne entrée pour wagon sur un côté; la propriété toujours louée et rapportant $22 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Tolédano et l'avenue de la Louisiane, étant la moitié la plus près de la rue Baronne du lot désigné comme le No 2 sur un devis annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 28 mars 1856 ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Tolédano sur 128 pieds de profondeur, plus ou moins. Les améliorations comprennent un bon cottage double connu comme les Nos 1820 et 1822 rue Tolédano, agréablement subdivisé, bons locataires et rapportant $2? par mois.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, garantie par billets à un et deux ans, avec lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat de 1900; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes, incluant les du Revenu des E U., aux frais des acquéreurs pardevant Jean Bassich, Jr, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Occasion pour Placement.

Propriété de choix du Premier District, près de l'Eglise St. Joseph, le marché Claiborne et les Ecoles Publiques.

Cottage Double 511 et 513 S. Claiborne.
Cottage Simple 524 S. Claiborne.
Maison Double 608-610 S. Roman.
Cottage Double 604-606 S. Roman.
Cottage Double 1901-1903 Perdido à l'encoignure S. Roman.
Cottage Double 1905-1907 Perdido.
Cottage Simple 547 S. Roman.
Dans l'affaire de Mlle Margaret A. Stewart et als. versus Mlle Jennie Dornan.

No 60,348.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune, MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune. En vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1900, et signé le 26 mars 1900 par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E dans l'affaire et pour le compte de Mlle Margaret A. Stewart vs Mlle Jennie Dornan, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Sud Roman, Poydras et Perdido, mesurant 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à ladite rue Claiborne sur 91 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Poydras, 96 pieds et 3 pouces sur la ligne vers la rue Perdido et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations désignées par les numéros municipaux 511 et 513 rue Sud Claiborne et consistant d'un joli cottage double, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar au fond, citerne, allée, cour, banquette, passage de côté pavé, etc. Propriété toujours louée et rapportant $20 par mois.

2° Un certain lot de terre (dans le même district et ilet) immédiatement dans le fond du ci dessus et faisant face à la rue S. Roman, et mesurant 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue S Roman sur 68 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Poydras et 76 pieds 3 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Perdido, et 32 pieds en largeur dans le fond. Les améliorations comprenant une jolie maison à deux étages en bois, connue comme les Nos 608 et 610 rue S. Roman, avec grande cour pour améliorations additionnelles et assurant de bons locataires payants.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Roman, Claiborne, Poydras et Perdido désigné comme lot No 5 sur un plan de A. H. Pilié, voyer de ville daté le 27 novembre 1860 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 257 du livre de plans No 1, ledit lot mesurant 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Sud Roman sur une profondeur de 86 pieds et 3 lignes sur le côté du lot No 4 et 92 pieds et 1 ligne sur le côté du lot No 6. Les améliorations désignées par les Nos municipaux 604 et 606 rue Sud Roman et consistant d'un joli et confortable cottage double, agréablement subdivisé, rapportant de bons loyers et invariablement loué.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Claiborne et Clara, désigné comme lot 11 sur un plan de George F. Dunbar, ancien voyer, daté le 28 juin 1847 et déposé comme plan No 3 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Claiborne, 31 pieds 7 pouces et 1/2 ligne en largeur dans le fond 107 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 12, et 90 pieds sur la ligne de profondeur sur le côté opposé, mesure américaine. Les améliorations désignées comme numéro municipal 524 rue Sud Claiborne, consistant en un joli cottage simple, construit retiré de la rue, agréablement subdivisé, assurant de bons locataires et rapportant $8 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Sud Roman, (autrefois St Jane) et Bolivar, désigné comme lot No un sur un plan de Henry A. Boudousquié, architecte, le 5 juin 1872, et déposé comme lot K en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire de cette paroisse.

Le dit lot formant l'encoignure des rues Perdido et Sud Roman, et mesurant d'après un plan de S. G. Delisle daté le 24 mars 1900, 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue S Roman de 85 pieds pouces et 80 pieds de profondeur de l'autre côté et 29 pieds 9 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations désignées par les numéros municipaux 1901 et 1903, comprenant un joli, bien construit, et confortable cottage résidence double, (toit en ardoises) occupé par d'excellents locataires et rapportant $20 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido Bolivar, Sud Roman et Gravier désigné comme lot No 2, sur un plan de Henry A. Boudousquié, daté le 5 juin 1872, déposé en l'étude de T. Guyol, anciennement notaire, comme plan K, le dit lot est contigu au 5ème ci dessus décrit et mesurant, d'après un plan de S. G. DeLisle, architecte, daté du 24 mars 1900, 32 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido, 80 pieds sur le côté vers la rue Sud Roman, 74 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté, et 32 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations, connues comme les Nos 1905 et 1907 rue Perdido, comprenant un joli et agréable cottage double, convenablement distribué et près de tous les avantages.

7° Un certain lot, ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés cinquièmement et sixièmement décrites il y a un moment ci-dessus, contigu aux ci-dessus dans le fond, et mesurant d'après le plan de S. G. De Lisle, architecte, daté le 24 mars 1900, 34 pieds 3 pouces de face à la rue S. Roman sur 62 pieds sur le côté vers la rue Perdido; 62 pieds 7 pouces sur le côté de la rue Gravier et 45 pieds 9 pouces dans le fond. Les améliorations comprennent un joli cottage simple, désigné par le No 547 S. Roman, avec hangar, citerne, etc., toujours loué et rapportant $8 par mois. Ces propriétés sont splendidement et centralement situées, à proximité d'églises, écoles, marchés et autres avantages, à distance de marche du centre des affaires, toujours louées par des personnes promptes à payer, et sous une bonne administration, réalisent une augmentation de revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, la portion de crédit du reste du prix d'achat, payable en un et deux ans, exhibé par des billets à recevoir, portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final à l'ordre de l'acquéreur et par lui endossés garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec la clause de non alienando pour garantir le paiement desdits billets; ensemble avec toutes les autres classes usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant au dessus et en plus, le prix de l'adjudication, toutes les taxes de l'année 1900, et de conserver la propriété assurée et la police transférée aux vendeurs. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais des acquéreurs pardevant André W Seguin, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

Succession de Jean M. Dauflous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,854—Division D—Attendu que Mme Alice Marie Michelet, veuve de Jean Marie Dauflous, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean M. Dauflous décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Carroll & Carroll, avocats.

6 avril—6 10 14